

C'est au chevet de mon beau-frère aux soins intensifs à Genève que je m'adresse à vous.

Dans un esprit d'ouverture, de transparence et de modernité, j'ai accepté que la mission souhaitée par le Premier ministre puisse être exécutée.

Dans l'attente du rapport et tout au long de cette mission des articles ont été publiés dans les médias, mettant en cause injustement mon épouse, la mère de nos cinq enfants et une grand-mère très aimante. Toute ma famille en souffre.

Pourquoi attaquer une femme ?

Une femme qui défend les autres femmes ?

Une femme à qui on ne donne même pas le droit de se défendre ?

Depuis mon accession au trône nous avons, ensemble, voulu contribuer à la modernisation de notre monarchie constitutionnelle et nous voulons continuer dans cette voie.

Les combats de mon épouse que j'ai toujours soutenus et que nous continuerons à mener sont essentiels : la lutte contre la dyslexie, la lutte contre les violences sexuelles, le statut des enfants emprisonnés en Afrique, le développement de la microfinance et l'éducation des jeunes filles et des femmes. Je suis fier de l'engagement, de l'intelligence et de l'énergie que mon épouse met dans toutes ses actions. Son dévouement pour servir notre pays à mes côtés depuis 39 ans est exemplaire, il est essentiel pour moi.

Nous allons continuer à vous servir, à être là pour vous et pour le Luxembourg. Surtout en ce moment crucial où nos enfants commencent une vie de famille, il est impératif pour nous en tant que parents de leur permettre de profiter de ces belles années en tant qu'héritiers.

Henri

Genève, le 26 janvier 2020